

Assistant médico-administratif

Informations sur le concours

Publié le :	29-10-2026
Filière :	Filière administrative
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	6
Adresse d'envoi email des candidatures :	sec-ressources-humaines@ch-bastia.fr
Date du concours :	01-02-2027
A propos du poste :	

La date de ce concours externe sur titres d'assistant médico-administratif de classe normale - Branche : secrétariat médical n'est pas contractuelle, et pourra faire l'objet d'une modification.

Les assistants médico-administratifs relevant de la branche " secrétariat médical " assurent le traitement et la coordination des opérations et des informations médico administratives concernant les patients dans le domaine du secrétariat médical.

Informations sur l'établissement

Nom :	Centre hospitalier de Bastia
Ville :	20200 Bastia
Site Web :	https://www.ch-bastia.fr

Pour candidater

Date limite de candidature :	04-12-2026
Conditions de candidature :	

Ce concours externe sur titres d'assistant médico-administratif de classe normale - Branche : secrétariat médical, est ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat ou d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV ou d'une équivalence délivrée par la Commission Nationale d'Equivalence des diplômes de la Fonction Publique Hospitalière – CNEFP.

Pièces à fournir :

Le candidat doit joindre les pièces suivantes au dossier d'inscription :

- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre (en 4 exemplaires),
- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et, le cas échéant, accompagné d'attestations d'emploi (en 4 exemplaires),
- Les titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents (en 4 exemplaires),
- Le cas échéant, un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé (en 4 exemplaires),
- Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne,
- Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national,
- Un extrait de casier judiciaire (bulletin n° 3),
- Un extrait d'acte de naissance complet daté de moins de 3 mois,
- Deux enveloppes timbrées libellées à son nom, prénom et adresse,

- Pour les candidats présentant un handicap :

* Une demande d'aménagement datée et visée par le candidat, établie sur papier libre,

* Un certificat médical (sous pli cacheté) précisant : le diagnostic, la désignation de la gêne fonctionnelle, les aménagements à prévoir.

L'aménagement n'est pas automatiquement accordé aux demandeurs, il est décidé au regard de la nature du handicap.

L'aménagement doit permettre aux personnes en situation de handicap de composer dans les mêmes conditions que les autres candidats, sans leur donner un avantage supplémentaire, afin de ne pas rompre le principe d'égalité entre les candidats.

Le centre hospitalier de Bastia réclamera un extrait de casier judiciaire (Bulletin n°2) à la Direction des affaires criminelles et des grâces - Casier judiciaire national.

Mail pour l'envoi des candidatures :

sec-ressources-humaines@ch-bastia.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Le dossier d'inscription à ce concours peut être réclamé, retiré et retourné au :

Centre hospitalier de Bastia

Direction des ressources humaines

Bureau des concours

BP 680

20604 Bastia cédex.

